

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01480
Numéro SIREN : 821 920 485
Nom ou dénomination : 2CN HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/014850

14850

2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 67, Rue Paul Cézanne
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

COMPTES ANNUELS

Certifiés conformes

**CERTIFIES CONFORMES
LA GERANCE**

Nabzi

SARL 2CN HOLDING

67 Rue Paul Cezanne

83150 BANDOL

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise : ACTIVITES DES SOCIETES HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion
- Les autres états

Fait à BANDOL

Le 24/10/2023

Julia DAMIANO

Collaboratrice

Jean François MATHIEU

Expert-Comptable

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2CN HOLDING
67 Rue Paul Cezanne
83150 BANDOL

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 041 919 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	127 502 Euros
- Résultat net comptable,	88 884 Euros

Fait à BANDOL
Le 15/05/2023

Julia DAMIANO
Collaboratrice

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	26 139	12 231	13 908	17 213	3 305	19.20
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	827 314		827 314	827 314			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	853 453	12 231	841 222	844 527	3 305	0.39	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	179 031		179 031	155 696	23 335	14.99
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	21 666		21 666	25 392	3 726	14.67	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	200 698		200 698	181 088	19 609	10.83	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 054 151	12 231	1 041 919	1 025 616	16 304	1.59	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000		2 000			
	Réserves						
	Réserve légale	200		200			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	323 351		300 250		23 101	7.69
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 884		23 101		65 783	284.76
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	414 435		325 551		88 884	27.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	165 652		295 372		129 720	43.92
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	442 679		394 766		47 913	12.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600		612		12	1.94	
Dettes fiscales et sociales	18 553		9 315		9 239	99.18	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	627 484		700 064		72 580	10.37
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 041 919		1 025 616		16 304	1.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

594 039

534 412

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	127 502		127 502	101 142		26 361	26.06
Chiffre d'affaires NET	127 502		127 502	101 142		26 361	26.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				9		9	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			127 502	101 151		26 351	26.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 843	8 544		5 299	62.02
Impôts, taxes et versements assimilés			422	428		6	1.40
Salaires et traitements			52 800	52 800			
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 305	3 314		9	0.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			70 371	65 086		5 284	8.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			57 132	36 065		21 067	58.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		50 000			50 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 084		2 142	942	44.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		53 084		2 142	50 942	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		13 198		11 029	2 170	19.67
Différences négatives de change		6			6	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		13 204		11 029	2 175	19.72
2. Résultat financier (V-VI)		39 881		8 887	48 767	548.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		97 012		27 178	69 834	256.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		8 128		4 077	4 051	99.36
Total des produits (I+III+V+VII)		180 587		103 293	77 293	74.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		91 702		80 192	11 511	14.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		88 884		23 101	65 783	284.76

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

50 000

ALTER EGO ENTREPRISES

SARL 2CN HOLDING

67 Rue Paul Cezanne

83150 BANDOL

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 041 919.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 127 502.49 Euros et dégageant un bénéfice de 88 884.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	20 708		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 431		
TOTAL	26 139		
Autres participations	827 314		
TOTAL	827 314		
TOTAL GENERAL	853 453		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			20 708	20 708
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 431	5 431
TOTAL			26 139	26 139
Autres participations			827 314	827 314
TOTAL			827 314	827 314
TOTAL GENERAL			853 453	853 453

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	5 810	2 109		7 919
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 116	1 196		4 312
TOTAL	8 926	3 305		12 231
TOTAL GENERAL	8 926	3 305		12 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 109				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 196				
TOTAL	3 305				
TOTAL GENERAL	3 305				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	151	151	
Groupe et associés	178 880	178 880	
TOTAL	179 031	179 031	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	165 652	132 207	33 445	
Fournisseurs et comptes rattachés	600	600		
Impôts sur les bénéficies	4 052	4 052		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 501	14 501		
Groupe et associés	442 679	442 679		
TOTAL	627 484	594 039	33 445	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 719			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	2 000			2 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le 15/05/2023
NIETO Christophe GERANT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Nbre des actions ordinaires existantes	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	106 801	102 026	97 221	101 142	127 502
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	94 810	92 052	124 897	30 492	100 318
Impôts sur les bénéfices	5 060	4 302	3 987	4 077	8 128
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	89 749	85 453	117 596	23 101	88 884
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	44.88	43.88	60.45	13.21	46.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	44.87	42.73	58.80	11.55	44.44
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	52 800	52 800	52 800	52 800	52 800
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 67, Rue Paul Cézanne
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur Christophe NIETO, gérant de la société 2CN HOLDING, a conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Situation et activité au cours de l'exercice

L'activité a connu une hausse au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en effet, le chiffre d'affaires réalisé s'est élevé à 127 502 euros contre 101 142 euros sur l'exercice précédent.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Tous les efforts sont réalisés pour accroître notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Résultats économiques et financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 127 502 euros contre 101 142 euros sur l'exercice précédent, soit une variation de 26.06%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 70 371 euros contre 65 086 euros au cours de l'exercice précédent, soit une variation de 8.12%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 52 800 Euros, comme sur l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 Euro, idem en N-1.

La société ne compte aucun salarié dans ses effectifs au cours de l'exercice clos.

Le total du bilan pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élève à 1 041 919 euros contre 1 025 616 euros au cours de l'exercice précédent, soit une variation de 1.59%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 57 132 euros contre 36 065 euros au cours de l'exercice précédent, soit une variation de 58.41%.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 8 128 Euros, l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par bénéfice de 88 884 Euros.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 88 884 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme de la manière suivante:

Origine :

Résultat de l'exercice :	88 884 Euros
Autres réserves :	323 351 Euros
Total :	412 235 Euros

Affectation :

Autres réserves :	412 235 Euros
Total :	412 235 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes jusqu'à présent.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.): 2 500 euros de quote-part de frais et charges sur dividendes reçus de filiales.

Filiales et Participation

La Société détient 100% des parts de l'EURL BISTRO DU PORT (380 419 481).

Conventions réglementées

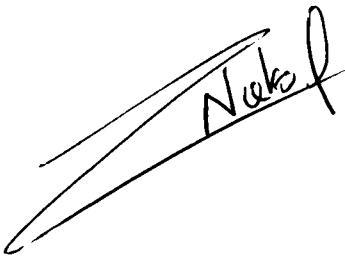
En application des dispositions des articles L 223-19 du Code de Commerce et 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé sont reportées sur le registre des décisions des associés.

Rémunération de la gérance

Nous vous demanderons enfin de ratifier la rémunération de la gérance pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 et pour l'exercice en cours.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Monsieur Christophe NIETO
Gérant associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nieto', is written over a large, light-colored scribble or stamp.

2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 67, Rue Paul Cézanne
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations ou conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes ci-après dénommées :

Conventions nouvelles :

Néant

Conventions poursuivies:

Compte n°45101000
Personne intéressée: EURL BISTRO DU PORT
Objet: compte courant
Modalité essentielle : débiteur de 178 880 Euros

Compte n°45501000
Personne intéressée : Monsieur Christophe NIETO
Objet : compte courant d'associé
Modalité essentielle : 442 679 Euros

Nous espérons que ces conventions emportent votre approbation.

LA GERANCE



2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 67, Rue Paul Cézanne
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

L'an deux mil vingt-trois,
Et le trente-et-un mai,
A onze heures,

Les associés de « 2CN HOLDING », société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros, divisé en 2 000 parts sociales de 1 Euro, entièrement libéré, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, à Bandol (83 150).

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Monsieur Christophe NIETO possédant.....1 020 parts
Madame Christine NIETO possédant.....980 parts
TOTAL :.....2 000 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe NIETO, Gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,

- Approbation de la rémunération de la gérance,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuvent les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 88 884 Euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 88 884 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme de la manière suivante:

Origine :

Résultat de l'exercice :	88 884 Euros
Autres réserves :	323 351 Euros
Total :	412 235 Euros

Affectation :

Autres réserves :	412 235 Euros
Total :	412 235 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes jusqu'à présent.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) : 2 500 euros de quote-part de frais et charges sur dividendes reçus de filiales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération allouée à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 40 000 euros étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes ont été également prises en charge par la société pour un montant de 12 800 euros.

L'Assemblée Générale rappelle que la gérance a droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

En outre, l'Assemblée Générale décide que pour l'exercice en cours la rémunération brute hors charge déductible allouée au gérant pour l'exercice en cours demeure inchangée.

L'Assemblée Générale décide que la gérance continuera à avoir droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

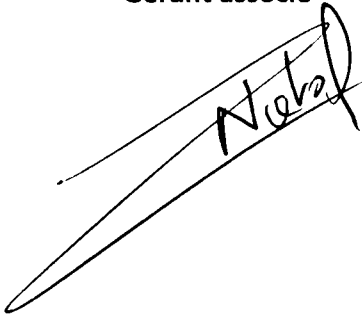
Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations pour procéder aux formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Christophe NIETO
Gérant associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Niето', written over a set of parallel lines that form a signature strip.

Madame Christine NIETO
Associée

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 67, Rue Paul Cézanne
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
DEUXIEME DECISION

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 88 884 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme de la manière suivante:

Origine :

Résultat de l'exercice :	88 884 Euros
Autres réserves :	323 351 Euros
Total :	412 235 Euros

Affectation :

Autres réserves :	412 235 Euros
Total :	412 235 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes jusqu'à présent.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) : 2 500 euros de quote-part de frais et charges sur dividendes reçus de filiales.

Certifiée conforme à l'original

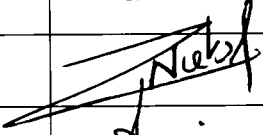

Monsieur Christophe NIETO
Gérant associé



certifié conforme

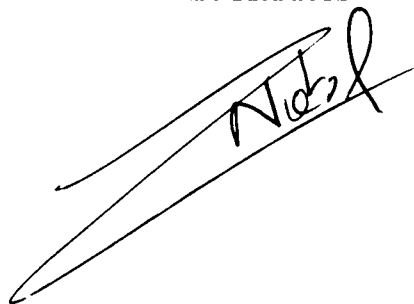
2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limité
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 67, Rue Paul Cézanne
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2023
FEUILLE DE PRESENCE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIES	PARTS	VOIX	EMARGEMENT
M. Christophe NIETO	1 020	1 020	
Mme Christine NIETO	980	980	
TOTAL : 2 ASSOCIES	2 000	2 000	

La gérance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présentes ou représentées, totalisant la totalité des parts ayant droit de vote auxquelles sont attachées la totalité des voix.

LA GERANCE



DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES COMPTES ANNUELS

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce

1. Déclarant (1)

Dénomination ou raison sociale de la personne morale..... 2 CN HOLDING
..... 67 rue Paul Cézanne 83150 Bandol
Immatriculée au RCS, numéro..... 82198048500017
Identité et qualité du représentant légal signataire..... NIFTO Christophe girant

2. Objet de la déclaration

Déclare que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et qui sont déposés en annexe au registre du commerce et des sociétés ne seront pas rendus publics en application de l'article L. 232-25 du code de commerce et du premier alinéa de l'article L. 524-6-6 du code rural et de la pêche maritime.

3. Engagement du déclarant

Le (la) soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des microentreprises au sens de l'article L. 123-16-1 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration de confidentialité des comptes annuels constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévus aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à..... Bandol le..... 13/10/2023

Signature :

Nifto

(1) Informations telles que figurant au RCS.